



Tarifs printemps-été 2022

Séjour de 2 nuits minimum en avril, mai, juin, septembre

Séjour de 7 nuits minimum en juillet et août

Le tarif pour **deux personnes** comprend la suite, le linge de lit et de maison (serviettes de toilette, torchons de cuisine) ainsi qu'un plateau de courtoisie.

La nuitée: 65 euros + taxe de séjour

7 nuits en avril, mai, juin, septembre: **350 euros** + taxe de séjour

7 nuits en juillet, août: **410 euros** + taxe de séjour

Avec le petit-déjeuner brunch produits locaux et/ou bios:

La nuitée: **75 euros** + taxe de séjour

7 nuits en avril, mai, juin, septembre: **450 euros** + taxe de séjour

7 nuits en juillet, août: **510 euros** + taxe de séjour

Montant de la taxe de séjour: 0,80 euros par personne et par nuitée

Voyageur-se solo: réduction de 20% en dehors des vacances scolaires

Réservation, paiement et annulation: voir annexe

Règlement: espèces, chèque, virement bancaire. Pas de caution, c'est une chambre d'hôtes

Arrivée et départ

La petite datcha du lac est disponible dès 15.00 le jour d'arrivée. Elle est à libérer pour 12.00 le jour de départ. En Juillet et Août, les arrivées/départ se font le samedi.

La petite datcha du lac

660 Le Gringalet

39130 Baresia sur l'Ain

Tel. 06 37 92 65 23

datchadulac@gmail.com